

Test d'évaluation de français - TEF Général

Examen - Standard

Ref	Dates	Jours	Heures	Durée	Financement	CHF
338694						CHF 463

DÉFINITION

Créé en 1998 par la CCI Paris Ile-de-France, le Test d'évaluation de français (TEF) est un test de référence internationale qui mesure votre niveau de connaissances et de compétences en français. La validité des résultats est de deux ans.

Le TEF est reconnu officiellement par :

- le ministère français de l'Éducation nationale
- le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
- le ministère français de l'Intérieur - TEF IRN
- le ministère de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté du Canada - TEF Canada
- le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration du Québec - TEF Canada
- le Secrétariat d'État aux Migrations suisse - TEF Canada & TEF général

PRÉREQUIS

Aucun diplôme n'est requis pour se présenter au TEF à 5 épreuves.

PRIX

Les frais d'inscription ne changent pas en fonction des épreuves à passer.

INSCRIPTION

Inscription uniquement en ligne en sélectionnant *Dates*.

Délai: 10 jours avant la date de l'examen

PUBLIC

Vous pouvez passer le TEF pour certifier votre niveau de français. Il est reconnu dans le cadre des démarches pour intégrer un établissement scolaire / universitaire.

EVALUATION ET TITRE DÉCERNÉ

L'attestation de résultats électronique est délivrée par courrier électronique. Cette attestation dématérialisée est un document officiel que vous pouvez présenter aux autorités compétentes dans le cadre de vos démarches administratives.

OBJECTIFS

Le TEF à 5 épreuves est un test de français qui a pour objectif de mesurer le niveau de français sur 5 compétences linguistiques.

CONTENU

Officiellement reconnu depuis 2004 par le ministère français de l'Éducation nationale, le TEF évalue les compétences en français à l'écrit et à l'oral pour toute personne candidate à une inscription en premier cycle d'études universitaires en France.

Le TEF pour une admission universitaire en France se compose de 5 épreuves obligatoires :

- Compréhension écrite : 60 min – 50 questions
- Compréhension orale : 40 min – 60 questions
- Expression écrite : 60 min – 2 sujets à traiter
- Lexique et structure : 30 min – 40 questions
- Expression orale : 15 min – 2 sujets à traiter (épreuve facultative)

Attention !

Les frais d'inscription ne changent pas en fonction des épreuves à passer.

Méthode

Examen informatisé sur place dans nos locaux sauf pour l'épreuve expression orale.

Matériel

Aucun document autre que la pièce d'identité des candidats n'est accepté. Les dictionnaires (unilingues, bilingues, électroniques...), les stylos et feuilles de papier ne sont pas autorisés.

INTERVENANTS

Les examinateurs !fage sont formés pour coordonner et assurer le passage des examens.

REMARQUES

Plusieurs ressources sont disponibles pour la préparation son TEF : <https://www.lefrancaisdesaffaires.fr/tests-diplomes/outils-preparation-tef/>

CONTACT

E : alliancefrancaisegeneve@ifage.ch

T : +41 (0)22 807 3069